73 Savoie
c|a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Le Conseil architectural pour Grand Chambéry
Bilan de l'année 2025

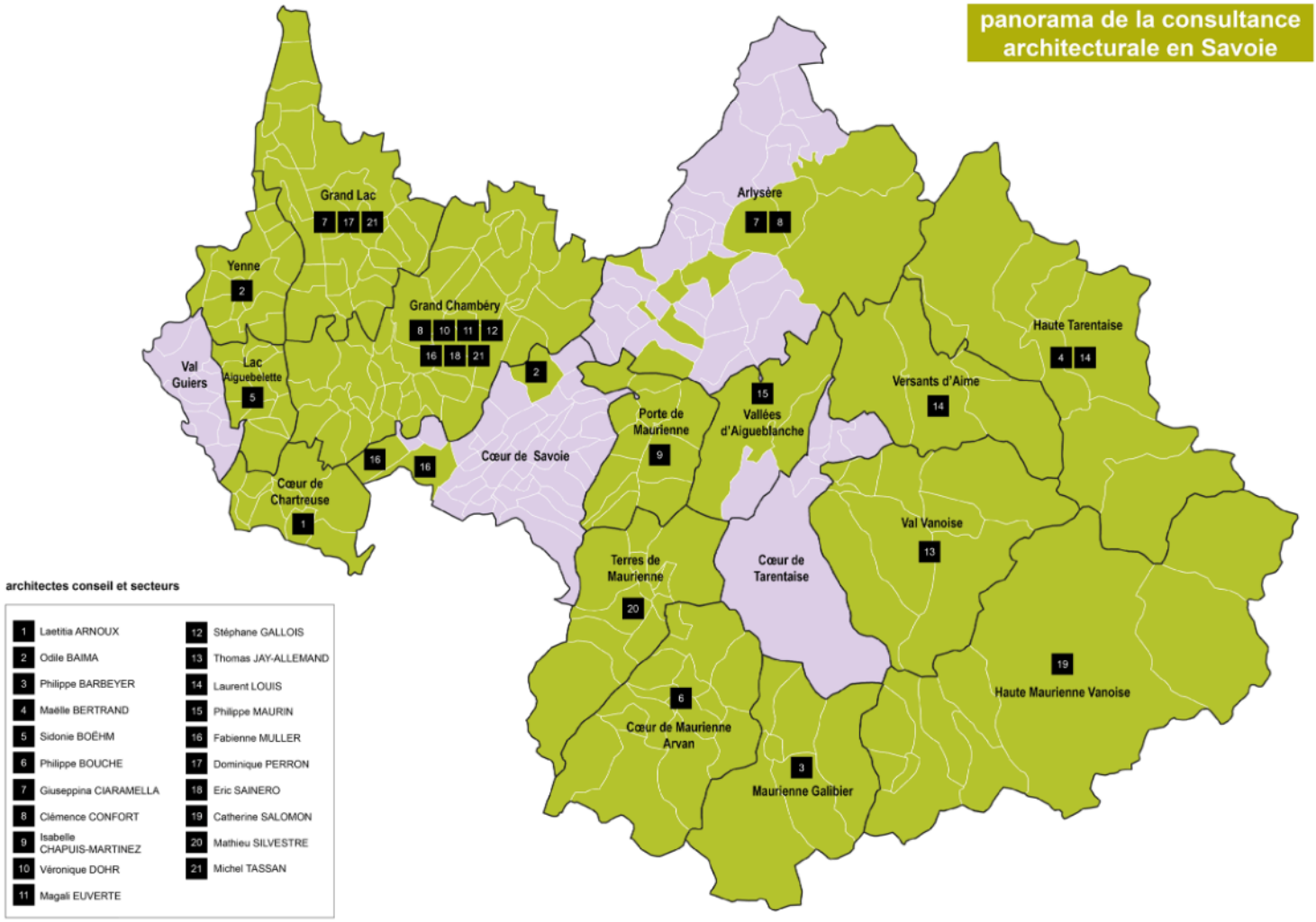

Secteurs de la consultance pour Grand Chambéry

7 architectes conseils interviennent actuellement sur le territoire de Grand Chambéry :

- **Eric Sainero** pour la ville de Chambéry

- **Fabienne Muller** pour les communes de Barby et Saint-Jeoire-Prieuré

- **Stéphane Gallois** pour les communes de La Ravoire, Saint-Alban-leysse, Challes-les-Eaux et Bassens

- **Magali Euverte** pour les communes de Sonnaz, Saint-Sulpice, la Motte-Servolex et Vimines (secteur Nord versant Epine)

25 rue Jean Pellerin CS 42632
73026 Chambéry Cedex
t 04 79 60 75 50
f 04 79 65 39 29
www.cauesavoie.org
caue@cauesavoie.org
siret 330 274 234 00062
ape 7111Z

• **Véronique Dohr** pour les communes de Cognin, Montagnole, Saint-Cassin, Jacob-Bellecombette, Barberaz et Saint-Baldoph (secteur piémont de Chartreuse)

• **Michel Tassan** pour les communes de Curienne, La Thuile, Les Déserts, Puygros, Saint-Jean-d'Arvey, Thoiry et Vérel Pragondran (secteur piémont des Bauges)

• **Clémence Confort** pour les communes de Aillon-le-Jeune, Aillon-le-Vieux, Arith, Bellecombe-en-Bauges, Le Châtelard, La Compôte, Doucy-en-Bauges, Ecole, Jarsy, Lescheraines, La Motte-en-Bauges, Le Noyer, Saint-François-de-Sales, Sainte-Reine (secteur cœur des Bauges)

Bilan financier de l'année 2025 de la consultance à Grand Chambéry

architecte	déplacements HT	vacations HT	nombre de conseils	coût total HT
Eric SAINERO	7402 €	22933 €	344	30 335 €
Magali EUVERTE	2510 €	9676 €	106	12 186 €
Michel TASSAN	198 €	3732 €	39	3 930 €
Véronique DOHR	1872 €	12800 €	117	14672 €
Clémence CONFORT	1068 €	5066 €	60	6 134 €
Fabienne MULLER	200 €	2666 €	18	2866 €
Stéphane GALLOIS	180 €	7999 €	62	8 179 €

Total HT	**13 430 €HT**	**64 872 €HT**	**746**	**78 302 €HT**

Commentaires sur le tableau :
Les vacations incluent des actions qui se situent à la frontière du conseil et qui ne génèrent pas obligatoirement de RDV avec les porteurs de projet (ex : participation à des commissions d'urbanisme...)
C'est pourquoi le nombre de conseils donnés est à considérer avec précaution.

Le lien avec les services et le territoire de Grand Chambéry

Comme chaque année, une réunion d'échange a été organisée le mardi 25 février 2025 avec les services planification, ADS et les architectes conseils du territoire.
L'objectif de cette réunion était de :
• permettre aux architectes conseil de partager leur expérience dans l'application des règles du PLUi HD
• échanger sur les objectifs attendus et les résultats de l'application des règles
• proposer des évolutions ou des pistes de réflexion pour les modifications futures du PLUi HD

A l'occasion du renouvellement des contrats de certains architectes conseils, des rencontres ont également été organisées avec les services urbanisme de Chambéry et de la Motte-Servolex.

Des architectes conseils formés à agir en synergie avec tous les acteurs de l'aménagement

En 2025, à l'occasion de la journée de formation sur le rôle et la mission de conseil organisée par le CAUE, les architectes conseils ont pu approfondir leurs connaissances et partager leurs approches. L'objectif était de construire une culture commune et rappeler le rôle de l'architecte conseil vis-à-vis des porteurs de projet et des partenaires institutionnels.

D'autres rencontres sont régulièrement organisées avec les partenaires savoyards : ASDER, UDAP, parcs régionaux pour poursuivre cette interconnaissance et renforcer les synergies.

Rappel du rôle du conseil en architecture, en urbanisme et en paysage porté par le CAUE de la Savoie

Répondre aux enjeux locaux avec un accompagnement de proximité

Préserver l'identité et la culture des territoires, et améliorer la qualité du cadre de vie :

- Accompagner les habitants et les élus dans des projets respectueux de l'architecture locale et des paysages
- Éviter les constructions standardisées et les erreurs irréversibles
- Lutter contre la banalisation architecturale
- Valoriser l'identité locale (patrimoine, paysages)

Accompagner la transition écologique et énergétique

- Guider vers des choix sobres et adaptés au contexte local (matériaux, orientation, compacité)
- Favoriser la rénovation performante et écologique
- Réduire l'artificialisation des sols

Lutter contre la perte de qualité du bâti diffus

- Réduire les incohérences et dissonances architecturales
- Offrir une alternative aux logiques purement commerciales ou standardisées (catalogues, maisons clés en main)

Un outil d'aide à la décision pour les collectivités

Un appui stratégique pour les élus

- Traduire les ambitions politiques en projets concrets
- Bénéficier d'un regard expert, neutre et indépendant

Un service de proximité qui renforce la mission de service public

Mieux informer et responsabiliser les porteurs de projet

- Démocratiser les notions de qualité architecturale et paysagère
- Rendre lisibles les règles d'urbanisme et les possibilités d'aménagement

Soutenir les démarches administratives

- Éviter les dépôts d'autorisation non conformes
- Aider à mieux préparer les dossiers (gain de temps pour les services instructeurs)

Encourager des projets mieux intégrés, plus acceptés

- Faciliter la concertation et impliquer les habitants dans la réflexion architecturale
- Réduire les contentieux et tensions liées à l'aménagement
- Créer une culture commune autour de la qualité du bâti

Un investissement rentable pour la collectivité

Un outil de prévention... plutôt que de réparation

- Moins de recours, d'interventions tardives, d'incohérences à corriger

• Coût du service limité par rapport aux bénéfices à long terme

Un effet levier sur les dynamiques locales
• Améliorer l'image des communes rurales ou périurbaines
• Valoriser les savoir-faire locaux (artisans, matériaux, techniques traditionnelles)

Chambéry, le 8 avril 2026

25 rue Jean Pellerin CS 42632
73026 Chambéry Cedex
t 04 79 60 75 50
f 04 79 65 39 29
www.cauesavoie.org
caue@cauesavoie.org
siret 330 274 234 00062
ape 7111Z